

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 23 (1915)
Heft: 5

Artikel: Association du vieux Lausanne
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-20031>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Puisque vous n'avez pu profiter de notre Députation pour me faire remettre votre notice de Rengger, faites-moi la faveur de me l'envoyer directement par la poste.

Adieu, mon cher et très respectable ami. Je fais mille vœux pour votre constante santé. Ayez la bonté, je vous en prie, de faire agréer mes respects à Madame et à votre Madeleine. Je vous embrasse de tout mon cœur,

Votre très dévoué et très affectionné ami et serviteur,

V. D'ALBERTI.

ASSOCIATION DU VIEUX LAUSANNE

L'Association du Vieux Lausanne s'est occupée surtout depuis cinq ans de la Restauration du vieil évêché. Le bâtiment et la tour carrée appelée le donjon, située au sud-ouest du bâtiment principal des prisons de l'Evêché ont été mis à la disposition du Vieux Lausanne déjà en 1908. L'association fit procéder, avec l'appui de la Confédération, à l'exploration méthodique du bâtiment. Cette exploration, dirigée par M. Otto Schmid a eu lieu en 1909, 1910 et 1911.

Une fois les travaux d'exploration terminés, M. O. Schmid étudia un projet de restauration avec devis. Ce projet daté de 1912 obtint l'approbation du comité, du service cantonal des monuments historiques, de la Société suisse des monuments historiques et du Conseil fédéral. La dépense prévue s'élevait à fr. 60 000, sur cette somme la subvention fédérale a été fixée à fr. 10 500. Le Conseil communal accorda les crédits nécessaires dans sa séance du 23 décembre 1913. Les travaux ont été commencés en février 1914. Interrrompus au début de la guerre, ils ont été repris en mars 1915.